

Regroupement familial pour mineur

Par annstef, le 31/05/2008 à 10:25

Bonjour,

J'ai déjà fait 18 mois en France. J'appelle à l'anaem pour avoir rendez vous en vue de déposer le dossier de demande regroupement familial; la dame au bout du fil, me dit que je ne peux être reçue avant septembre!

A-t-elle le droit de repousser mon rendez-vous alors que j'ai attendu 18 longs mois pour enfin déposer ce dossier?

Je précise qu'ayant appelé quelques mois auparavant pour prendre rendez vous, la dame au bout du fil m'a dit que si je n'ai pas encore fait 18 mois inutile de prendre rendez-vous.

Que faire, alors que mon dossier est fin prêt?

Merci

Par angie26, le 31/05/2008 à 23:57

salut Annstef,

va voir la Cimade http://www.cimade.org/ ou la Gisti http://www.gisti.org/index.php. la Cimade ils sont spécialisés dans l'aide aux immigrants et ils t'aideront probablement. bonne chance